

**DECLARATION DE S.E. MADAME FATIME KIMTO,  
MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE  
TCHAD**

**PRONONCE PAR Mme ADOUM OYAL NGARASSAL,  
SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE DU MINISTERE  
DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE**

Madame la Présidente,

Mesdames, messieurs, distingués délégués,

L'honneur nous échoit de prendre la parole devant cette auguste assemblée, au nom de Mme le Ministre de l'Action Sociale et de la Famille du Tchad.

Permettez-nous d'ores et déjà de vous présenter nos félicitations et de dire que le Tchad **souscrit** totalement à la **déclaration de la représentante de la Jamaïque** au nom **du groupe** des 77 et de la Chine.

Le Tchad a souscrit aux différents engagements issus des conférences internationales (CIPD) et régionales (PAA) et aux différentes conventions (CEDEF, CDE). Il s'est aussitôt engagé dans leur mise en oeuvre. C'est ainsi qu'il a élaboré et adopté une Déclaration de Politique de Population (PNP, 1994) et une Déclaration de Politique d'Intégration de la Femme au Développement (DPIFD, 1995), à la veille de la quatrième conférence mondiale des femmes. Ce dernier instrument défini en cinq axes prioritaires, affirme le caractère transversal de la dimension femme et la nécessité de promouvoir l'égalité des sexes pour un développement **durable**.

La Convention pour l'Elimination de toutes les Formes de Discriminations à l'Egard des Femmes (CEDEF), ratifiée en 1985, fait l'objet d'une large prise en compte dans tous les secteurs, du fait qu'elle constitue un ensemble des droits humains dont la promotion passe par l'intégration de l'approche genre dans les plans et programmes de **développement**. Aussi, le premier rapport initial et les rapports **périodiques** cumulés ont-ils été validés au niveau national. De même, un projet de code des personnes et de la famille élaboré est en voie **d'adoption**.

Honorables délégués, Mesdames, Messieurs,

Le Tchad, à l'instar des autres pays, a adopté la plate forme d'action de Beijing, en faveur de l'épanouissement de la femme. Le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille est l'organe chargé de la coordination de la mise en oeuvre, suivi et de l'évaluation de ladite plate forme, des conventions et des programmes.

Il convient de relever que différentes actions ont été menées par le gouvernement avec l'appui des partenaires au développement. Les associations féminines et les ONGs n'en sont du reste.

Mentionnons que l'égalité des sexes est consacrée depuis 1996 dans la Loi Fondamentale en ses articles 13 et 14. La déclaration des Objectifs du Millénaire pour le développement et du NEPAD, sont appropriés par le Tchad comme documents de base permettant l'élaboration d'autres outils tels que le Programme d'action 2001-2010, la Stratégie Nationale de Réduction de Pauvreté et la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance.

Il y a lieu de signaler également que les partenaires au développement, la coopération bilatérale, multilatérale et le système des Nations Unies (UNFPA, UNICEF, ...) apportent constamment leurs appuis technique et financier au pays. C'est pourquoi, un plaidoyer digne de ce nom mérite d'être soutenu en faveur de ces institutions, en ce qui concerne la mobilisation des ressources financières pour un apport plus conséquent dans nos pays en **développement**.

Madame la Présidente,

Le Tchad a été toujours présent à toutes les rencontres régionales et sous régionales pour mesurer les efforts accomplis par les Etats dans la mise en oeuvre des engagements pris.

Comme **beaucoup** d'autres pays, il a été confronté aux difficultés inhérentes à la mise en oeuvre de la plate forme, qui sont entre autres : la mobilité des chefs de départements, des points focaux, ainsi que leur **disponibilité** ; le **niveau de compréhension du concept genre** très **disparate** ; **l'insuffisance des ressources disponibles au département en charge de la mise en oeuvre** de la plate forme, etc.

Néanmoins, le Tchad a pu, par le truchement du Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, dresser le bilan des dix années de mise en oeuvre de la plate forme.

De ce **qui précède, nous** relevons ici **quelques domaines critiques** :

#### - **IST/VIH/SIDA**

Le gouvernement du Tchad **a** manifesté une ferme **volonté** en vue **de** limiter **sa propagation**. En effet, la **position géographique du pays** fait **qu'il** soit **au** carrefour **des pays du bassin du Lac Tchad**, des Etats de l'Afrique centrale et est une ouverture vers les Etats **sahélo-sahariens**. Cette situation carrefour fait que la population soit en proie aux risques de contamination et de vulnérabilité.

Conscient de ce phénomène, le gouvernement n'a épargné aucun moyen de lutte, tant dans la **sensibilisation que dans** la prise en charge, qu'il veut totale, des personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA.

C'est dans cette perspective que le Chef de l'Etat, S.E. le Président Idriss DEBY a lui-même conduit à travers tout le pays, une caravane de lutte contre la pandémie. Il a par ailleurs, compte tenu du pouvoir d'achat limité de la population en général et des personnes malades de SIDA en particulier, décidé de **subventionner** les ARV **depuis janvier 2005**, en rabattant le prix à 5000 FCFA (environ \$ 10 US), afin de les rendre accessibles à tous.

#### **LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT**

Le **Tchad** est **l'un des pays d'Afrique** où le taux de mortalité maternelle est **l'un des plus** élevé (822 décès pour 100 000 naissances). C'est en effet une situation qui interpelle le gouvernement pour une action de politique en faveur de la santé de la mère et de l'enfant. En conséquence, une loi, la Loi **006/PR/2002**, portant **sur la Santé de Reproduction** a été **promulguée** et un **programme** mis en **oeuvre** : le Programme **National de la Santé de Reproduction**. De même, avec l'appui de l'UNFPA, le gouvernement poursuit la mise en oeuvre de cette loi en faveur des jeunes, à travers le Programme Santé de Reproduction des **Adolescents**.

#### - **LA JEUNE FILLE**

**Compte tenu de la persistance de certaines pesanteurs socioculturelles défavorables à la jeune fille**, victime de plusieurs pratiques discriminatoires, le gouvernement du Tchad avec l'appui

des partenaires au **développement**, notamment l'UNICEF et l'UNFPA, a mis sur pied un programme de scolarisation des filles. Ce programme produit des résultats inestimables, surtout dans le domaine de l'éducation, réduisant ainsi l'écart entre le garçon et la fille.

#### - **ACTIONS DES PARTENAIRES**

Le gouvernement tchadien salue l'action efficace des partenaires au développement, notamment l'UNFPA, l'UNICEF, la BM, etc. en faveur de la femme et de l'enfant, de l'équité et l'égalité des sexes,. Cette action doit être **poursuivie** et **améliorée pour un véritable impact** sur la **population**. Les **projets** qui bénéficient de leur financement **n'arrivent** pas à **couvrir** l'étendue du territoire, ne **peuvent produire** que des résultats limités, **bien que significatifs**.

#### - **FEMMES, CONFLITS, SECURITE ET PAIX**

La sécurité et la paix restent un leitmotiv pour le gouvernement du Tchad. Leur absence affecte **beaucoup** plus le statut de la femme et de l'enfant. C'est **pourquoi**, le **gouvernement du Tchad**, sous la **houlette de** son **Président**, Son Excellence Idriss DEBY, n'a ménagé **aucun** effort, avec ses **pairs africains, pour que** la **paix** revienne au **Soudan voisin** et **que** la **population du Darfour, réfugiée au Tchad, puisse retrouver sa quiétude**.

De même, compte tenu des conditions de vulnérabilité des femmes migrantes et **qu'aucune** considération ne soit accordée à leur statut, le gouvernement du Tchad interpelle la **communauté internationale** pour **qu'un** regard favorable soit porté sur cette catégorie de **population**.

Madame la Présidente,

Il faut reconnaître que les discours d'intention sur le genre existent, mais leur traduction en acte évolue lentement. En revanche, il faudrait harmoniser les différentes positions pour être fort dans les négociations futures avec nos partenaires.

Au niveau national, le gouvernement entend élaborer dans un avenir très proche la politique nationale en genre, pour renforcer le processus déjà enclenché par d'autres Etats de la sous-région.

#### - **POUVOIR DECISONNEL DES FEMMES**

Le gouvernement du Tchad poursuit ses efforts de promotion de la femme, en nommant des femmes à des postes de prise de décision et en favorisant leur élection au parlement.

Pour conclure, nous **reconnaissons que** la **lutte pour** l'épanouissement **de** la femme, à travers l'égalité et l'équité des genres, n'est pas le seul fait de la femme ; le partenariat des hommes et des garçons est d'une nécessité capitale. Des acquis certes, sont à notre actif, mais **beaucoup** reste encore à faire pour une société humaine plus juste, équitable, équilibrée et durable.

Je vous remercie !